

TOURISME DURABLE

Quel label pour ma structure ?



L'Écolabel Européen

- Label public
- Référentiel européen commun
- Audit externe indépendant par AFNOR Certification
- Critères "obligatoires" et critères "optionnels"
- Audit de contrôle tous les deux ans

Mis en place à l'échelle européenne depuis 2009, L'Écolabel Européen est le label environnemental **le plus exigeant**. Ils s'applique aux hébergements touristiques mais aussi à d'autres produits de consommation (produits ménagers et d'hygiène, peintures et vernis du bâtiment, papiers...), ce qui permet une bonne reconnaissance du grand public.

Intégré à part entière dans le fonctionnement quotidien des structures et dans l'ensemble des actions de gestion des sites, l'Écolabel constitue un véritable **outil de management et de gestion**. Il vient en soutien des outils de gestion existants. C'est également un moyen de **fédérer et d'impliquer l'équipe** autour d'un projet innovant.

La Clef Verte

- Label privé
- Audit interne effectué par le Jury Clé Verte
- Critères "impératifs" et critères "conseillés "
- Accompagnement par l'équipe Clé Verte
- Audit de renouvellement tous les deux ans



Clef Verte

Créé par l'association Teragi, le label Clef Verte est présent sur les cinq continents. Il est le **premier label de tourisme durable international** pour les hébergements touristiques et les restaurants en terme de nombre d'établissements certifiés.

Le référentiel de critères environnementaux est classé en sept thématiques différentes, portant sur les équipements et la gestion de la structure. Grâce à plus de 620 établissements labellisés en France, ce label est **largement connu du grand public** et facilement identifiable par la clientèle, il est donc un atout en terme de communication.



Le Label Tourisme Équitable

- Label privé
- Audit interne par la commission de labellisation de l'ATES
- Critères "obligatoires", "prioritaires" et de "progrès"
- Audit d'amélioration tous les trois ans

Initié par l'ATES (association du tourisme responsable) depuis plusieurs années pour l'international, le Label Tourisme Équitable France a été mis en place en 2020. C'est le seul label environnemental à placer au cœur de ses engagements la **thématique sociale et solidaire** des structures.

Encore peu connu du grand public, ce label est **en plein développement** suite à l'expérimentation de la labellisation de nombreuses structures sur le territoire test de la Bretagne. L'ATES souhaite aujourd'hui l'étendre à l'échelle nationale d'une part et à l'échelle du type de structures labellisables, d'autre part via des référentiels spécifiques à chaque activité professionnelle.